

Liste des pièces de la défense

Pièce n°	Cote n°	Description
1		Chiffres de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) sur le nombre de clients de la téléphonie mobile de 2000 à 2005 : 48 millions en 2005.
2		Articles parus dans : - <i>La Tribune</i> le 12 mars 2003 intitulé : “SFR reste plus que jamais la pépite de Vivendi Universal”. - <i>Présence PC</i> le 26/07/2005 : “Mobiles : SFR croît, Orange reste premier”. - <i>Silicon.fr</i> le 19 mai 2005 : “Vivendi Universal triple son bénéfice”
3		Parution du 30 août 2005 dans le <i>Journal du Net</i> : nombre d’abonnés français au téléphone mobile ventilé par opérateurs. Evolution de 2003 à 2005. Dans un marché en forte expansion, SFR se maintient à plus de 35 % de part de marché.
4		Tableau des 10 premiers annonceurs publicitaires en juin 2006. Correspondance de la Presse, jeudi 20 juillet 2006, page 8. Avec 28,2 millions d’euros SFR est le second annonceur de France, derrière Unilever et devant Renault.
5		Echange de correspondance entre la prévenue et l’avocat qui s’est désisté le 1 ^{er} mars 2006, la veille de l’audience du 2 mars.
6	D 1 à D 8 D 14, D 15	Plainte avec constitution de partie civile déposée par la SA SFR et B. C. et reçue le 12 mars 2003 au cabinet du doyen des juges d’instructions du TGI de Paris.
7	D257 à D265	Réquisitoire définitif du procureur de la République du 04 avril 2005 (copie délivrée le 12 septembre 2006 par le Greffe de la 17 ^e Chambre).
8	D266 à D269	Ordonnance de renvoi de la juge d’instruction en date du 08 avril 2005.
9		Email privé expédié le 12 décembre 2003 par Annie Lobé à 16 destinataires, intitulé : “B. C. veut la liste des morts” et signé “Annie Lobé”. C. H. ne fait pas partie des destinataires.
10	D 73 à D 76	PV du 3 juin à 10h10 dressé par le capitaine de police J.-F V. : Première audition d’Annie Lobé. Mention d’une plainte contre X.

		Mention d'une recherche sur Google effectuée pendant l'audition avec l'occurrence "b(...) c(...)" et constatation que le texte incriminé n'apparaît pas parmi les résultats
11	D 16 à D 29	Procès-verbal de constat d'huissier fourni par la SA SFR à l'appui de sa plainte. En première page figure l'adresse URL complète du texte incriminé fournie à l'huissier par la SA SFR.
12	D 78	Email adressé par "Attention Antennes" le 14 décembre 2003 à un forum yahoogroupes nécessitant une inscription préalable, intitulé "B. C. veut la liste des morts" et non signé. Cet email a été adressé par Ca. M. à son carnet d'adresse personnel qui comprend C. H. et Annie Lobé, ainsi qu'au forum de discussion attentions_antennes@yahoogroupes.fr
13		Attestation de Ca. M., animatrice du forum de discussion Attention Antennes. Il s'agit d'un forum de discussion nécessitant l'inscription préalable des participants pour émettre et recevoir des contributions
14	D14 D15	Page html imprimée le 2 février 2004 figurant à l'adresse Internet http://www.(...).htm intitulée " Fw : B. C., de SFR, menace les journalistes qui interviennent publiquement lors d'une réunion en mairie" et signé : Annie Lobé, journaliste indépendante.
15		Email expédié par C. H. le 15 décembre 2003 intitulé : "Re : B. C. veut la liste des morts et signé "C.". Par cet email, C. H. sollicite l'autorisation de publier le texte qu'il a reçu le 14 décembre 2003 de Ca. M..
16		Email expédié le 16 décembre 2003 à 12h37 par s(...) à Annie Lobé intitulé "Cica 12 ^{ème} " et signé "Sylvie R.". Cet email contient le texte d'un email adressé par C. H. à Sylvie R. : "J'aimerais bien mettre ce message sur les site et j'ai demandé l'autorisation à Ca(...), hier."
17		Email expédié le 16 décembre 2003 à 19h35 par C. H. à Annie Lobé intitulé "autres articles" et contenant un autre email expédié par Annie Lobé à C. H. le 16 décembre à 19h10. intitulé : "Re : cica 12 ^{ème} ", dans lequel Annie Lobé donne à C. H. son accord de principe pour une publication sur le site.
18		Email expédié le 16 décembre 2003 à 20h13 par C. H. à Annie Lobé intitulé : "sur le site" contenant l'adresse URL du texte incriminé. C. H. demande à Annie Lobé : "Voulez-vous voir si le fichier peut convenir et éventuellement me donner vos critiques pour modifications ou améliorations ?" Annie Lobé n'a jamais répondu à ce mail et il s'agit du dernier échange entre C. H. et elle.
19	D90	Email de C. H. au Capitaine V. du 11 juin 2004
20		Procès-verbal de constat d'huissier de la SCP SI(...) – CH(...) – DI(...) du

		11 juillet 2006, fourni à titre d'exemple. On voit que l'huissier se connecte à la page d'accueil du site considéré afin d'effectuer ses captures de pages.
21	D 51	Petit glossaire du monde Internet fourni par le capitaine de police V.
22	D 52 et D 53	PV du 21 mai 2004 dressé par le Capitaine J.-F. V. contenant la phrase suivante : "Des recherches sur l'ensemble des liens du site ne permettent pas de découvrir le texte incriminé".
23	D 95	Résultat de la recherche effectuée le 11 juin 2004 par le Capitaine J.F. V. sur Google avec l'incidence "b(...) c(...)". Le texte incriminé n'apparaît pas.
24		Lettre du 22 juin 2006 de l'expert J.-M. D. à Annie Lobé : "En tant que consultant scientifique de T(...), et afin d'éviter à l'association toute polémique pouvant résulter d'intérêts économiques divers, j'avais instamment prié Monsieur H. de ne pas insérer ce texte sur le site internet de T(...). Monsieur H. a suivi mes conseils et n'a pas inséré le dit document sur le site."
25	D 245 à D 250	PV du 20 janvier 2005 dressé par l'Inspecteur Pierre M. en Belgique. Audition de C. H. (mention de sa nationalité belge).
26	D 29	Extrait du PV de constat d'huissier fourni par la SA SFR. La domiciliation belge du propriétaire du nom de domaine et du gestionnaire technique du site apparaît.
27		Chronique de jurisprudence civile et pénale : "L'application du droit commun en matière de délit de diffamation sur l'Internet et la difficulté probatoire du fait diffamatoire."
28		Photocopie de la carte de visite remise par B. C. à Annie Lobé.
29		Résultat de recherche effectuée sur Yahoo le 23/02/06 avec l'occurrence "b(...) c(...)". Le numéro de mobile de B. C., son email et sa fonction apparaissent dès les 6 premières réponses, ainsi qu'une fiche T(...)com mentionnant les points clés de son CV et le nom de son employeur actuel SFR.
30		Blog de B. C..
31		Conférence de concertation organisée le 5 juin 2001 par le président du groupe Santé Environnement de l'Assemblée nationale, André Aschieri.
32		Proposition de loi n° 2491 relative à la réduction des risques pour la santé publique des installations et des appareils de téléphonie mobile. Article des <i>Echos</i> du 6 septembre 2005, p. 29 : "Des députés s'attaquent aux risques sanitaires liés aux mobiles".

33		Proposition de loi n° 3263 tendant à réduire les risques pour la santé publique des installations et des appareils de téléphonie mobile. Article de <i>La semaine juridique – Edition administrations et collectivités territoriales</i> n° 37 du 11 septembre 2006, p. 1115 : “Du principe de précaution et de la téléphonie mobile”.
34		Quelques expemples, parmi des centaines, de questions parlementaire émanant au sujet des mesures de précaution à prendre concernant l’implantation des antennes-relais de téléphonie mobile ou l’usage du téléphone portable. Questions de MM. Voisin et Wartsman.
35		Sommaire du rapport du sénat (Office parlementaire d’évaluation des choix scientifiques et techniques) sur l’incidence éventuelle de la téléphonie mobile sur la santé.
36		Article de RFI : “Antennes-relais : les assureurs s’alarment” imprimé le 27/02/06 et faisant état du décès d’une fillette de 5 ans à Saint-Cyr-l’École en lien avec l’installation d’antennes-relais de téléphonie mobile.
37		Correspondance adressée le 21 septembre 2006 par Annie Lobé à Maître Olivier Baratelli au sujet de l’impossibilité pour l’opérateur SFR de produire une attestation d’assurance RC relative à son activité d’émission de champs électromagnétiques.
38		Attestation d’assurance d’Axa Corporate solutions assurances concernant Orange France. Cette police ne couvre même pas la RC de l’opérateur en cas de chute accidentelle d’une antenne relais.
39		Bulletin de salaire d’Annie Lobé en septembre 2002 rédigé par VM groupe, prestataire de service qui produit, entre autres, des émissions à caractère scientifique pour les chaînes de télévision publiques (tournage d’un reportage diffusé le 20 octobre 2002 à 22 h dans l’émission “On vous dit pourquoi” présentée par Jérôme Bonaldi.
40		Lettre datée du 29 mars 2002 de Monsieur Philippe Lavaud, Maire de Saint-Cyr-l’Ecole, au directeur général de la Santé, faisant état de “quatorze cas de pathologies dont deux décès” relevés à proximité d’antennes-relais implantées sur le toit de l’école primaire Ernest Bizet.
41		Réponse datée du 22 avril 2002 de Thierry Michelon, sous directeur de la gestion des risques et des milieux à Monsieur Philippe Lavaud, indiquant qu’il a “saisi le directeur général [de l’Institut de veille sanitaire] afin qu’il évalue la possibilité de réaliser une étude épidémiologique sur le terrain.”

42		Demande de désactivation des antennes-relais sur le site EPI D'OR adressée le 12/04/02 à SFR par les associations ADEEO, GPEI et FCPE de Saint-Cyr-l'Ecole. Cette lettre fait état de 14 cas de pathologies lourdes chez des enfants ou des adultes résidant à proximité ou travaillant dans l'école.
43		Compte rendu de la réunion du 5 mars 2003 établi sur papier à entête du ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité et du ministère de la Santé, de la famille et des personnes handicapées, ayant pour objet : "Comité de suivi dans le cadre de l'investigation d'une suspicion d'agrégat de pathologies à Saint-Cyr-l'Ecole", répertoriant 8 cas de cancers infantiles.
44		Jugement du tribunal administratif de Versailles ordonnant le démontage des antennes en date du 13 mars 2003.
45		Articles concernant les antennes de Saint-Cyr l'Ecole tirés du site Internet Robin des Toits, rubrique Presse & médias.
46		Article publié le 14 avril 2003 par Annie Lobé sur ce même site : "10 avril 2003 : Clara est morte à Valladolid" et traduction d'un article espagnol paru dans Norte de Castilla.es le 11 avril 2003 : "Une enfant de l'école Garcia Quintana meurt d'un cancer après un an d'hospitalisation à Madrid".
47		Article de 01net.com intitulé : "SFR débranche une antenne-relais située dans une école" daté du 20 novembre 2005. (Cela n'est pas précisé dans l'article, mais une des deux enfants atteintes de cancer du cerveau est déjà morte au moment de la publication). Voir Next-up.org.
48		<p>Quelques articles publiés dans la presse par Annie Lobé :</p> <p><i>Sciences et Avenir</i> n° 670, décembre 2002, p. 26-29 : "Téléphone portable : risque confirmé".</p> <p><i>Notre Temps</i> n° 404, août 2003, p. 58 : "Le portable : six minutes, mais pas plus"</p> <p><i>Tribune santé</i> n° 67, janvier-février 2003, p. 9 : "Pr Pierre Aubineau, téléphone portable : attention aux migraines".</p> <p><i>Monsieur</i> décembre 2002-janvier 2003. 30 : "Portables : liaisons dangereuses ?</p> <p><i>Village Magazine</i> mars-avril 2004, p : 8-9: "Trop d'antennes relais en milieu rural ?".</p> <p><i>Jours nouveaux</i> n° 33, décembre 2005, p. 19 : "La protection contre les effets nocifs du téléphone portable".</p> <p><i>Nexus</i> n° 42, janvier-février 2006, p. 56-60 : "Wi-fi, DECT, mobiles : Sans fil, mais pas sans risques".</p>
49		Plainte déposée par Annie Lobé le 18 juin 2004, avec ses pièces jointes, dont la plupart étaient déjà en la possession d'Annie Lobé en décembre 2003.

		<p>Complément du 11 août à la plainte du 18 juin 2004 et ses pièces jointes.</p> <p>Lettre du 8 août 2004 au Dr Denis Zmirou, directeur scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale.</p>
50		<p>Témoignages et attestations écrites de :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Olivier E.(qui a enregistré le CD de témoignages à St Pol de Léon en Bretagne – Madeleine I. – Nicole B. – Paulette B. – Denise P. – Marie-Hélène N. – Marcelle R.
51		<p>Lettres d'informations de la mairie du XIème arrondissement de Paris annonçant en octobre 2003 la tenue d'une "réunion publique sur les antennes relais" et en donnant un compte rendu en novembre 2003.</p>
52		<p>Compte-rendu du Conseil d'Arrondissement C.I.C.A. du XVIIe arrondissement du 26 janvier 2004</p>
53		<p>Plan cadastral de la commune de Cagnac-Les-Mines avec les pathologies observées sur des personnes âgées de 45 à 70 ans, depuis la mise en place de l'antenne Bouygues Telecom le 09/02/2001, et dossier d'autorisation de cette station de base. Les azimuts (direction) des antennes ont été portées sur le plan en flèches orange. Les maisons des personnes malades ou décédées (30 personnes au total) ont été surbrillées en jaune. Elles se trouvent soit dans l'axe des antennes, soit à proximité.</p> <p>Annie Lobé a tenté de montrer ce plan à B. C. le 26 janvier 2004, mais il n'a pas voulu le regarder.</p>
54		<p>Appel de Fribourg, lancé par la Société interdisciplinaire de médecine environnementale (IGUMED) signé par des médecins allemands, faisant état de constatations médicales sur leurs patients exposés aux antennes-relais, à l'utilisation intensive d'un téléphone portable ou à l'utilisation d'un téléphone sans fil DECT</p>
55		<p>Appel de Bamberg. Lettre ouverte des médecins allemands au Premier Ministre de Bavière, au sujet des découvertes alarmantes que ceux-ci ont faites sur leurs patients exposés aux hautes fréquences pulsées des champs électromagnétiques.</p>

		Appel d'I.D.E.A (Irlande). Appel d'Helsinki.
56		Affaire Brasilier c. France (requête n° 71343/1). Arrêt du 11 avril 2006. Voir p. 9 : "La Cour rappelle que, sous réserve du paragraphe 2 de l'article 10, la liberté d'expression vaut non seulement pour les « informations » ou « idées » accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent."
57		Débat virtuel. Ensemble de documents concernant la recherche d'information sur Internet par les moteurs de recherche et les sociétés de veille d'image qui scrutent en permanence le "web visible et invisible" au moyen de robots spécialisés. Cegetel, la maison mère de SFR au moment des faits, dont le nom figure dans l'adresse email de B. C., figure parmi les clients de la société Cybion qui effectue pour elle une mission de "surveillance d'image".
58		(...)
59		CD témoignages et vidéo (pour ordinateur)
60		Conclusions préparées par maître Michel R., avocat qui s'est désisté la veille de l'audience le 2 mars 2006 après n'avoir accompli aucune diligence pendant l'instruction (fournies à titre d'information).
61		Correspondances adressées par la prévenue à maître Baratelli, avocat des parties civiles, les 5 et 10 octobre 2005
62		Lettre de Jeanine Le Calvez, présidente de l'association Priartem, au maire d'Albi le 26 juin 2003.
63		Enquête réalisée par Madeleine M., présidente de l'association A., en mai 2002.
64		La dépêche du midi, 11 décembre 2003, rubrique nécrologique d'où sont tirés les noms de personnes décédées figurant dans le texte incriminé.
65		CD audio de témoignages de riverains d'antennes ayant connu le décès de proches ou de voisins, à St Pol de Léon. Enregistré par Olivier E., président de l'association Apursetap, le 1 ^{er} septembre 2006 (voir attestation d'Olivier E. en Pièce n° 50).
66		Liste des rapports officiels, en France et à l'étranger, sur l'impact sanitaire de la téléphonie mobile.
67		Les téléphones mobiles, leurs stations de base et la santé. Rapport au DGS en

		janvier 2001, par un groupe d'expert présidé par le docteur Denis Zmirou (La Documentation française, décembre 2001).
68		<p>Lettre de la prévenue à maître Olivier Baratelli du 1^{er} septembre 2006 faisant état d'une proposition de la partie civile de retirer la plainte contre une lettre de la prévenue stipulant que personne n'est jamais mort sous les antennes.</p> <p>Demande de la prévenue à l'avocat de lui fournir une copie des polices d'assurance responsabilité civile pour la SA SFR relatives à l'émission de champs électromagnétiques. Cette lettre est restée sans réponse.</p>
69		Extrait du livre d'André Cicolella <i>Alertes santé</i> , paru chez Fayard en 2005 (p. 186-187).
70		Clip vidéo format VHS enregistré par Annie Lobé le 16 septembre 2006 dans la maison de Monsieur et Madame R., les "sacrifiés" d'Orange à Crest.
71		Attestations écrites des sept victimes ayant témoigné sur le CD audio enregistré à St Pol de Léon (voir pièce n° 65).
72		<p>Attestations de victimes d'antennes-relais de téléphonie mobile parvenues à la prévenue depuis le 22 septembre 2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nadine J. - Georges N. - Robert C.
73		Rapport conjoint de l'IGAS et de l'IGE pointant les liens directs ou indirects entre des experts et les industriels de la téléphonie mobile. Janvier 2006.
74		Supplément Impact Médecine publié en collaboration avec Orange, dans lequel sont interviewés Denis Zmirou, René de Sèze et Bernard Veyret, trois experts impliqués dans tous les rapports sur la dangerosité de la téléphonie mobile
75		Conclusions en défense rédigées les 20 et 21 septembre 2006 par l'avocat de S. C. et courrier d'Annie Lobé à cet avocat le 5 octobre 2006 (à titre d'information).